

UNITÉ - SANITAIRE SOCIAL MÉDICO-SOCIAL

Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

Diplôme d'Etat de travailleur social

Le TISF effectue une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement et à créer ou restaurer le lien social.

Cette formation peut être suivie en mixité de publics et de parcours (demandeurs d'emploi, apprentissage, professionnalisation, continuité de parcours, ...). Ce diplôme est accessible en VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Profil de l'apprenant

Vous êtes autonomes dans l'organisation de votre travail.

Vous avez des capacités de communication et d'adaptabilité.

Vous êtes motivé(e)s par le travail social.

Vous vous impliquez dans le travail en groupe.

Débouchés

Le TISF accompagne et soutient les familles, les personnes en difficulté de vie, en difficulté sociale ou en situation de handicap. Ses interventions s'effectuent au domicile, habituel ou de substitution, des personnes accompagnées, dans leur environnement proche ou en établissement.

Intégrer la vie professionnelle :

Les établissements et services employeurs sont notamment les associations de l'intervention à domicile, les Institutions (ex. : Conseil Départemental), centre maternel, foyer de l'enfance, structures de type CHR, MECS, CADA, ACT, ...

Les activités de la vie quotidienne constituent le support privilégié de l'intervention des TISF. En appui de ces actes, le TISF propose et transmet l'ensemble des savoirs nécessaires en vue de leur réalisation par les personnes elles mêmes.

Le TISF a un rôle d'accompagnement social des usagers vers l'insertion.

Il contribue au développement de la dynamique familiale et soutient tout particulièrement la fonction parentale.



Conditions d'admission

- Sans condition de diplôme.
- Réussir l'épreuve orale de sélection (cf règlement de sélection).

Formation scolaire : formation gratuite, financée par la Région Sud. (reste à charge 265€ max pour les non boursiers)

Possibilité de bourse d'études de la Région Sud.

Formation en apprentissage ou en contrat de professionnalisation : y être éligible et avoir conclu un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.*

(*l'apprenant dispose de 3 mois à compter du démarrage de la formation).

Spécificités de La Cadenelle

Un accompagnement pédagogique individualisé et personnalisé.

Des salles techniques : cuisines familiales, puériculture, lit médicalisé, fauteuil roulant, ...

Cette formation est limitée à un petit effectif afin de permettre un meilleur suivi.

Un CDI avec accès Internet et salles de travail à disposition.

Des labos de langues et salles informatiques.

Un internat féminin et restauration sur place.



Formation théorique

950 heures réparties en 3 Domaines de Formation, sur deux ans.

DF 1 : 420 heures - Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours.

DF 2 : 380 heures - Accompagner le(s) parent(s) / futur(s) parent(s) dans la fonction parentale.

DF 3 : 150 heures - S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours.

Sous réserve de modifications du règlement d'examen juillet 2024

Formation pratique

Formation scolaire : 1 050 heures de formation pratique réparties sur deux ans.

Formation en apprentissage ou professionnalisation : Période en situation professionnelle selon le rythme de l'alternance + stage hors employeur.



La Cadenelle
unité de savoirs

134 Boulevard des Libérateurs
CS 80105 - 13376 Marseille cedex 12
Tél : +33 (0) 4 91 18 10 50

Internet : www.cadenelle.com
E-mail : info@cadenelle.com



ACCÈS

Métro Timone + Bus n°91
Métro La Fourragère + Bus n°10
ou Tramway T1 - Parking sur place